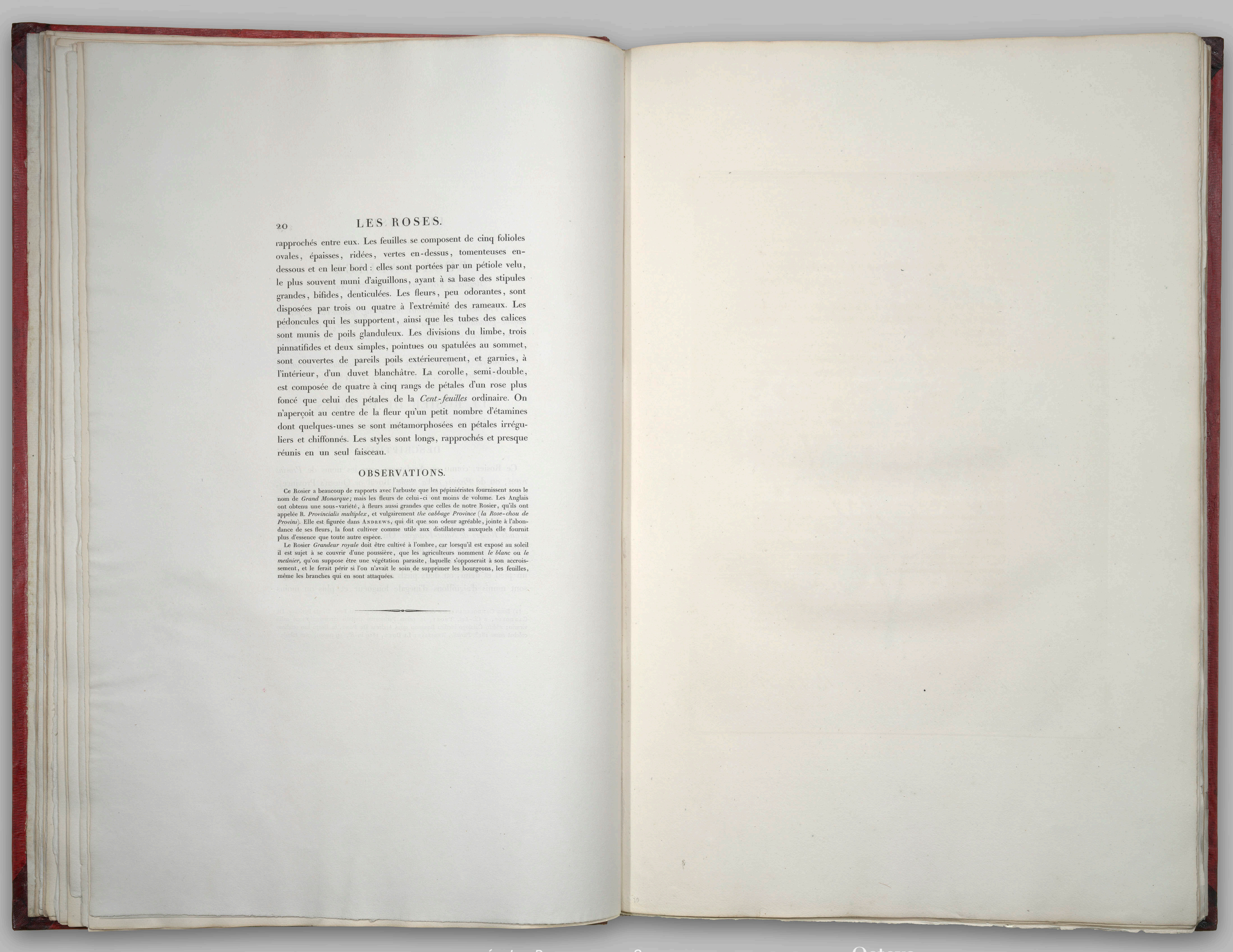


rapprochés entre eux. Les feuilles se composent de cinq folioles ovales, épaisses, ridées, vertes en-dessus, tomenteuses en-dessous et en leur bord : elles sont portées par un pétiole velu, le plus souvent muni d'aiguillons, ayant à sa base des stipules grandes, bifides, denticulées. Les fleurs, peu odorantes, sont disposées par trois ou quatre à l'extrémité des rameaux. Les pédoncules qui les supportent, ainsi que les tubes des calices sont munis de poils glanduleux. Les divisions du limbe, trois pinnatifides et deux simples, pointues ou spatulées au sommet, sont couvertes de pareils poils extérieurement, et garnies, à l'intérieur, d'un duvet blanchâtre. La corolle, semi-double, est composée de quatre à cinq rangs de pétales d'un rose plus foncé que celui des pétales de la *Cent-feuilles* ordinaire. On n'aperçoit au centre de la fleur qu'un petit nombre d'étamines dont quelques-unes se sont métamorphosées en pétales irréguliers et chiffonnés. Les styles sont longs, rapprochés et presque réunis en un seul faisceau.

OBSERVATIONS.

Ce Rosier a beaucoup de rapports avec l'arbuste que les pépiniéristes fournissent sous le nom de *Grand Monarque;* mais les fleurs de celui-ci ont moins de volume. Les Anglais ont obtenu une sous-variété, à fleurs aussi grandes que celles de notre Rosier, qu'ils ont appelée R. *Provincialis multiplex*, et vulgairement *the cabbage Province* (*la Rose-chou de Provins*). Elle est figurée dans Andrews, qui dit que son odeur agréable, jointe à l'abondance de ses fleurs, la font cultiver comme utile aux distillateurs auxquels elle fournit plus d'essence que toute autre espèce.

Le Rosier *Grandeur royale* doit être cultivé à l'ombre, car lorsqu'il est exposé au soleil il est sujet à se couvrir d'une poussière, que les agriculteurs nomment *le blanc* ou *le meûnier*, qu'on suppose être une végétation parasite, laquelle s'opposerait à son accroissement, et le ferait périr si l'on n'avait le soin de supprimer les bourgeons, les feuilles, même les branches qui en sont attaquées.